

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 21 (1959)
Heft: 9

Rubrik: Questionnez - on vous répondra!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tuée par un entrepreneur à façon. S'il fait beau temps, un homme arrive à travailler de bien plus grandes surfaces par heure. Il lui est possible d'allonger la période de récolte, puisque le blé parvenu à sa pleine maturité peut être ramassé sans pertes dues à l'égrenage. D'autre part, la céréale ne doit rester en andains que jusqu'à ce que les «verts» soient secs. D'après ce qu'on en dit à l'étranger et même chez nous, cette méthode convient également bien pour la récolte du colza. Par ailleurs, la possibilité d'un achat en commun semble bien plus intéressante que dans le cas d'une moissonneuse-batteuse, car le temps est souvent très limité pour l'emploi de celle-ci.

La méthode du moissonnage-andainage-battage me paraît valoir la peine d'être étudiée à fond au cours de nombreux essais et je souhaite avoir intéressé mes collègues à une telle solution, susceptible d'alléger leur travail. S. Wüthrich, Service consultatif bâlois en agromécanique (Trad. R. S.)

Questionnez — on vous répondra!

Question:

Dans notre village, les agriculteurs se mettent à 2 ou 3 pour acheter tel ou tel instrument porté ou traîné à tracteurs. Les conditions actuelles (prix élevés des machines et manque de bras) nous y obligent. Comme nous possédons des tracteurs de différentes marques, nous accueillons avec grande satisfaction chaque pas en avant accompli dans la voie de la normalisation. Au cours de ces dernières années, nous avons fait de mauvaises expériences au point de vue de l'interchangeabilité des matériels prévus pour tracteurs et beaucoup d'agriculteurs se sont trouvés ennuyés par les insuffisances existant dans ce domaine. Peu avant le récent Salon suisse de la machine agricole, je me suis joint à mon voisin pour acheter à frais communs un instrument universel. Comme le dernier achat collectif avait été effectué par moi, ce fut à lui, cette fois, de faire le nécessaire. Avant son départ, je n'oubliai pas de lui recommander: «Achète une machine à système d'attelage normalisé!» Le lendemain de sa visite au Salon de la machine agricole, mon voisin me confirma qu'il avait bien choisi un instrument universel avec points d'attelage normalisés et que je ne devais me faire aucun souci

à ce sujet. Lorsque la machine fut livrée quinze jours plus tard, je m'aperçus qu'elle ne s'adaptait pas à mon dispositif de relevage hydraulique. Le diamètre des broches d'attelage de l'instrument était en effet de 28 mm, au lieu d'être de 22 mm. Comment une telle chose est-elle possible? N'arrive-t-on vraiment qu'à cela avec la normalisation? E.W., à S.

Réponse:

Suivant la norme allemande DIN 9674 concernant le système d'attelage trois-points (voir Courrier de l'IMA dans le TRACTEUR 3/59, aux pages 149 et suivantes), laquelle a été également adoptée en Suisse, deux dimensions standard sont prévues. Les points d'attelage aux dimensions les plus petites (exécution I) entrent en considération pour les tracteurs d'une puissance allant jusqu'à 30 ch. Cette exécution, qui est pour ainsi dire la seule utilisée actuellement, comporte des broches d'attelage extérieures de 22 mm de section (pour les bielles inférieures du relevage), la distance séparant la base de ces broches étant par ailleurs de 683 mm. L'exécution II, prévue avec des broches d'attelage de plus grandes dimensions, entre en ligne de compte pour les

tracteurs d'une puissance dépassant 30 ch. Les broches de cette exécution (également extérieures) ont un diamètre de 28 mm et la distance entre leurs bases est de 825 mm.

La question de savoir s'il faut employer des instruments de travail avec points d'attelage de l'exécution I ou II dépend donc exclusivement de la puissance de la machine de traction. Comme vous n'indiquez pas celle de votre tracteur, nous ne pouvons dire quelle est l'exécution qui convient dans votre cas.

Le fait qu'il existe deux dimensions pour les points d'attelage des instruments donne fréquemment lieu à des difficultés et à des confusions. Les fabricants de matériels agricoles qui marchent avec le progrès — qu'ils soient de Suisse ou de l'étranger — équipent chacune de leurs machines des deux types de broches d'attelage (de 22 et de 28 mm de Ø). On peut ainsi employer leurs matériels avec les dispositifs de relevage hydraulique de tous les tracteurs. La prochaine fois que vous ferez une acquisition, nous vous conseillons donc de donner la préférence à un instrument qui comporte ces deux sortes de broches.

En vue de mettre fin à la confusion qui résulte de l'existence de deux exécutions pour l'attelage des instruments, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) envisage actuellement d'adopter une seule dimension, au lieu de deux, pour les points d'attelage. N'importe quel instrument de travail pourrait être ainsi accouplé à tout tracteur, quelle que soit sa puissance. Mais ce projet devant d'abord faire l'objet de discussions lors d'une séance de l'ISO, il faudra probablement attendre encore quelque temps jusqu'à ce qu'il soit adopté et réalisé.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais engager les représentants suisses au sein de la Commission internationale de normalisation à user de toute leur influence pour qu'à l'avenir, les normes soient étudiées et élaborées de telle façon qu'elles excluent des confusions dans la pratique. Il ne faudrait pas, en effet, que l'on doive de nouveau tout modifier quelques années après.

Cette exigence des praticiens se rapporte également au contenu d'un article

paru récemment dans la presse technique étrangère. On y demande que les modifications apportées en Amérique au **régime de rotation de la prise de force** et au **profil de la prise de force** soient étendues aux tracteurs agricoles utilisés en Europe. Et cela **quatre** ans à peine après les décisions tant attendues de l'ISO! Les Américains estiment indispensable de procéder à ces modifications en raison de la puissance supérieure dont on doit disposer maintenant à la prise de force pour entraîner certains matériels agricoles. Ces modifications permettraient d'éliminer les difficultés résultant d'un tel état de choses pour les organes de transmission. Mais l'auteur de l'article en question ne devrait pas perdre de vue que les conditions américaines sont foncièrement différentes des conditions européennes. Inversement, nous ne doutons pas que les normes européennes se montrent inappropriées pour les Etats-Unis. En tout état de cause, **les petites et moyennes exploitations et la**

Commandez dès maintenant un

Moulin-concasseur GRIESSER



car le stock est souvent épuisé en pleine saison. Machine comportant des **plateaux** d'acier, un aimant, une vanne de distribution et une vis pour régler la finesse de la fragmentation. Moulin-concasseur le plus durable, ayant fait ses preuves depuis des dizaines d'années. Adopté partout. Demandez les adresses de ceux qui en possèdent un dans votre région.

Mouture fine de toutes les céréales.

Plus de 200'000 de ces moulins

sont déjà en service dans plusieurs pays. Est expédié franco toutes destinations pour un **essai de 8 jours**, avec mode d'emploi. Deux ans de garantie. Très vendu. Prix avantageux.

Puissance	1 ch	50-70 kg de débit horaire	Fr. 290.-
minimum du	2 ch	80-120 kg de débit horaire	Fr. 385.-
moteur d'en-	3 ch	150-230 kg de débit horaire	Fr. 455.-
traînement	5 ch	250-350 kg de débit horaire	Fr. 580.-

10 jours 3⁰/₁₀, 30 jours 2⁰/₁₀, 60 jours net (évent. 90 j.)

Avec bâti ou caisson: 30-80 fr. de supplément suivant la grandeur. Débits garantis selon puissance du moteur et finesse de fragmentation. **Le modèle 3 est le plus couramment demandé.** - Plus grands modèles, ainsi que moulins à cylindres, à meules, à marteaux et broyeurs universels, livrés sur demande.

Pour envoi de prospectus et de références de propriétaires de nouveaux modèles ou de modèles utilisés depuis des décennies, écrivez à:

E. GRIESSER, Mach. agricoles, **Andelfingen 1/ZH**
Tél. (052) 4 11 22

Dans beaucoup de communes, de 5 à 10 de ces machines sont déjà en service! Malgré les majorations, nous vendons actuellement encore aux anciens prix.

Les moulins-concasseurs GRIESSER et bien d'autres machines sont exposés à Brougg lors des marchés-concours de taureaux d'élevage et des mises de bêta.l. On cherche encore quelques représentants.

petite industrie européennes ne peuvent se payer le luxe d'une nouvelle normalisation tous les cinq ans.

Normaliser de cette façon n'est au fond plus normaliser puisque la normalisation a

pour but de fixer des règles d'application générale à longue échéance. Et l'on jette d'autre part le discrédit sur la normalisation, qui s'avère pourtant d'une urgente nécessité.

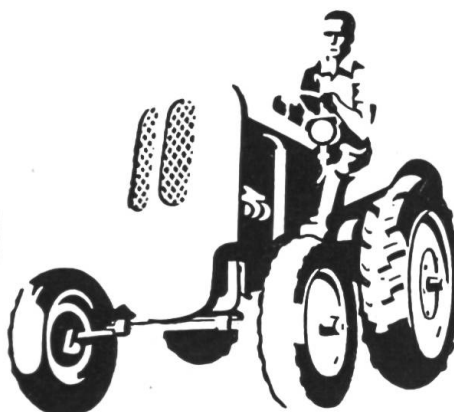
L.R., à B.

Vous épargnez de l'argent avec le compteur d'heures électrique **VDO** pour tracteurs

Avantages :

1. enregistrement de la durée effective du service
2. changement de l'huile et entretien effectués ponctuellement
3. montage simple

Service **VDO** et
Agence générale:



Krautli Auto Parts SA., Zurich 3 Badenerstrasse 281
Tél. (051) 25 88 90 / 25 93 57 / 25 02 33



à la pointe du progrès

Crée et perfectionne

Fidèles à ces deux principes, nous pouvons vous présenter actuellement le nouveau

char à pneus **WM-Super** avec direction à couronne à billes

dont vous pouvez apprécier les avantages en consultant la documentation jointe au présent numéro.

Nous vous souhaitons la bienvenue à nos stands.

**COMPTOIR
OLMA**

Lausanne stand No. 749, halle 7
St. Gall stand No. 903, halle 9

où ce nouveau char sera présenté avec nos véhicules de fabrication WM, soit

**chars basculants, remorques à tracteurs, remorques basculantes,
remorques à bétail, remorques pour jeeps, etc.**

W. MAROLF fabrique de véhicules **FINSTERHENNEN/BE** Tél. 032/7 32 08